



INFORMATIONS IMPORTANTES

Saint-Roch-de-l'Achigan, le 30 Octobre 2020

Chers clients,

Protocole sanitaire rigoureux, de mesures de distanciation sociale

- Nous demandons à tous nos clients actuels qui envisagent d'utiliser nos services de bien vouloir communiquer avec notre bureau **avant de vous rendre sur notre site de Saint-Roch-de-l'Achigan pour vous assurer que vos informations relatives à votre dossier soient valides (adresse, numéro de téléphone, courriel, numéro de carte de crédit, etc.) afin de respecter nos modalités de paiement ;**
 - Dans la mesure où les informations dont nous disposons à nos dossiers ne sont plus à jour, nous suspendrons votre droit d'accès à notre site jusqu'à ce que vous aurez vérifié et mis à jour vos informations,
 - Nous vous rappelons à cet effet notre politique de paiement:
 - **tous les matériaux disposés ou achetés sur notre site doivent être acquittés sur réception,**
 - Ainsi, afin d'éviter des ralentissements inutiles dans la réalisation de vos projets, prière de communiquer avec Richère Morneau au 450-963-3158 afin de vérifier vos informations à nos dossiers.
- **Tous nos clients doivent se laver, obligatoirement, les mains durant au moins 20 secondes avant de pouvoir entrer dans notre bureau**
- Les poignées de porte et les surfaces susceptibles d'être touchées par nos employés et/ou par nos clients sont nettoyées continuellement ;
- Pour la signature des billets de disposition et/ou d'expédition, nous avons mis en place un système permettant la signature de ceux-ci à l'aide d'un crayon à l'encre et **il sera de la responsabilité du camionneur ou du client d'avoir son propre crayon pour signer ses billets ;**
- **Aucun client ne sera autorisé à pénétrer dans nos installations,** des mesures sécuritaires ont été prises pour la signature du billet de disposition et/ou d'expédition au bureau de la balance ;
- Nous demandons à nos employés ainsi qu'à tous nos clients de respecter les exigences du gouvernement et des autorités de santé publique concernant la distanciation sociale de façon à conserver une distance d'au moins **deux (2) mètres** les uns par rapport aux autres.